



Poulailler domestique

Ce document présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le règlement municipal prévaut (section 10.22, #722-2023)

Pour la construction d'un poulailler et un enclos à poules, vous devez vous procurer un permis au service d'urbanisme. Le coût du permis est de 35\$.

Durée valide du permis : 6 mois

POULAILLER DOMESTIQUE

Seuls les lots ayant une superficie de plus de 1500 m² peuvent avoir un maximum de six (6) poules par terrain. Pour les terrains de plus de 5000 m² (dans les zones F2-fermette), veuillez vous référer aux normes des fermettes (section 10.13, #722-2023).

Les coqs sont interdits.

Pour toute garde de poules, l'aménagement d'un poulailler et d'un enclos extérieur est exigé. Lorsque l'activité d'élevage cesse, le poulailler et l'enclos doivent être démantelés et les lieux remis en état;

Un (1) seul poulailler et un (1) seul enclos sont autorisés par terrain où est érigée une résidence unifamiliale isolée, et ce, selon les dispositions suivantes :

1. La superficie minimale du poulailler est fixée à 0,37 m² par poule. La superficie de l'enclos extérieur est fixée à 0,92 m² par poule.
2. La hauteur maximale du poulailler et de l'enclos est fixée à 2 mètres maximum;
3. Le poulailler et l'enclos sont autorisés seulement en cours arrière. Ils doivent être situés à au moins 1,5 m de toutes lignes de terrain et à 30 mètres de tous les puits;

ENTRETIEN

Les exigences d'entretien et d'hygiène suivantes s'appliquent à un poulailler et un enclos extérieur :

1. Le poulailler et l'enclos extérieur doivent être maintenus dans un bon état de propreté. Les excréments doivent être retirés du poulailler

régulièrement et doivent être éliminés de façon sécuritaire;

2. La nourriture et l'eau doivent être conservées dans le poulailler ou dans l'enclos extérieur de manière à ne pas attirer d'autres animaux;
3. L'aménagement du poulailler et de l'enclos extérieur doit permettre aux poules de trouver de l'ombre en période chaude et une source de chaleur en période plus froide
4. La conception du poulailler doit assurer une bonne ventilation et un espace de vie convenable;
5. Aucune odeur liée à la garde de poules ne doit être perceptible à l'extérieur des limites du terrain où elle s'exerce.

Pour votre information un enclos de poules est un petit enclos extérieur attenant à un poulailler, entouré d'un grillage sur chacun des côtés et au-dessus, dans lequel les poules peuvent errer librement sans toutefois pouvoir en sortir.



Poulailler domestique

Réservé au service d'urbanisme

Matricule : _____ Zonage : _____ No lot : _____

Adresse des travaux : _____

Identification :	Propriétaire	Requérant
Nom :	_____	_____
Adresse :	_____	_____
Téléphone :	_____	_____
Courriel :	_____	_____

Description des travaux

- Dimension du poulailler : _____
- Dimension de l'enclos : _____
- Hauteur du poulailler : _____

Documents à joindre à la demande :

- Localiser votre bâtiment sur une copie de votre certificat de localisation
- Indiquer les mesures (superficie, distances entre les limites de propriété)
- Croquis de construction détaillé

Coût (une estimation des matériaux et de la main-d'œuvre) : _____

Durée des travaux :

Début : _____ Fin : _____

Signature du propriétaire ou du requérant : _____ Date : _____